



Bureau du Conseil communal
Saint-Sulpice

Saint-Sulpice, le 8 mai 2017

Nomination de la commission

Préavis No 5.17 « Demande de crédit de CHF 1'841'400.- pour la réfection de la Rue du Centre – Ch. Du Bochet »

Conformément à l'article 39 du règlement du Conseil communal, le bureau a nommé la commission suivante chargée de préavis sur les sujets cités ci-dessus :

Pour l'ASSE : Mme Probst
MM. Spaccapietra et Vazquez-Fernandez

Pour l'ICD : MM. Gardet et Hanlon

Président : M. Gardet

Délégué municipal: M. Pierre-Yves Brandt

M. Gardet est prié de convoquer les soussignés.

Nous vous rappelons que la commission doit déposer, au plus tard **8 jours ouvrables avant la séance**, les exemplaires de son rapport selon la distribution suivante :

- un original à la Municipalité,
- un original au Président du Conseil,
- une copie au secrétaire du Conseil.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos meilleures salutations.

Daniel Giroud, secrétaire